

Les transports en commun, victimes collatérales de la suspension de l'écotaxe

SYLVAIN MOUILLARD 3 MARS 2014 À 17:33 (MIS À JOUR : 3 MARS 2014 À 18:03)



Les recettes de l'écotaxe devaient notamment financer une prolongation du tramway à Strasbourg. (Photo Patrick Hertzog. AFP)

RETOUR SUR Plus d'une centaine de projets de tramways et autres bus, partout en France, sont gelés depuis quelques mois, annonce France Info, qui publie la liste des infrastructures concernées.

Quatre mois après l'annonce de la suspension de l'écotaxe, France Info lève le voile ce lundi sur un des effets pervers de la reculade du gouvernement de Jean-Marc Ayrault : le gel de quelque 120 projets de transports en commun, partout en France, dont l'avenir est désormais suspendu au sort de l'écotaxe. En 2014, cette mesure de taxation des poids-lourds devait rapporter 900 millions d'euros à l'Etat, dont 750 millions étaient censés abonder l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (Afif).

Or, l'Etat ne compensant la suspension qu'à hauteur de 320 millions d'euros, l'Afif manque désormais de plus de 400 millions d'euros. Peu ou prou le montant des investissements que l'organisme devait consacrer à des dizaines de projets de bus, tramways ou funiculaires dans le pays. Le ministère des Transports avait d'ailleurs lancé un appel à candidatures dans ce cadre en mai 2013, en vue de la «*transition écologique*». «*Nos engagements nouveaux ont été mis à zéro ou quasiment*, explique-t-on à l'Afif. *Les recettes liées à l'écotaxe étaient dans nos tableaux prévisionnels depuis plusieurs années, on espère qu'une solution transitoire sera bientôt trouvée.*»

Dans le détail, ce sont surtout des «*créations, extensions ou aménagements de ligne de bus (52 au total)*» qui sont bloqués, précise France Info. 16 projets de tramway (Amiens, Angers, Strasbourg...) sont aussi suspendus, ou encore un projet de tram-train entre Aubagne et La Bouilladisse (Bouches-du-Rhône). «*Les collectivités les plus riches pourront sans doute trouver l'argent toutes seules*, note France Info. *Mais dans certains cas, l'aide de l'Etat doit financer jusqu'à 20% de certains projets.*» De quoi paralyser bien des collectivités, en attendant une éventuelle renaissance de l'écotaxe. Au ministère des Transports, on dit s'en remettre aux travaux de la commission Chanteguet pour proposer de nouvelles «*pistes*» de financement. «*Sinon, à plus long terme, l'avenir de ces projets va devenir problématique.*»